

Juillet 2016

AVANT, PENDANT, APRÈS LA RÉFORME... ACCÈS, PERTINENCE ET QUALITÉ. COMMENT S'Y RETROUVER?

C'est le thème du prochain colloque que tiendra l'ACMDPQ, à l'hôtel Mortagne, le 18 novembre prochain. Docteur Zahi Abou Chacra, président du colloque 2016 et Docteur Martin Arata, PDG, vous invitent à participer nombreux à cette journée où vous entendrez les représentants de la FMOQ, FMSQ, l'APES, le Collège des médecins, l'INESSS et le pôle santé HEC échanger sur leur vision à ce sujet.

Vous pouvez dès maintenant vous inscrire sur le site de l'ACMDPQ [Inscription - Colloque 18 novembre 2016](#) Des prix spéciaux sont offerts pour les groupes faisant partie des CMDP des établissements membres de l'ACMDPQ.

Veuillez noter que se tiendra, dans la journée, l'assemblée biennale 2014-2016 où des élections auront lieu pour des postes au sein du conseil d'administration de l'Association.

Nous vous attendons le 18 novembre prochain.

LES 100 PREMIERS JOURS D'UN PRÉSIDENT DE CMDP

L'Association des CMDP, ayant toujours comme objectif d'outiller adéquatement ses membres, enverra à chaque président et présidente de CMDP **membre de l'ACMDPQ** un abrégé intitulé «Aide-mémoire des 100 premiers jours d'un président de CMDP». Ce court aide-mémoire permettra au président, à la présidente du CMDP de consulter, en un seul coup d'œil, la liste des tâches à accomplir lors des premiers jours de sa présidence.

UNE VISITE CHEZ LE MINISTRE

Le 6 juin dernier, le PDG de l'Association des CMDP du Québec, Dr Martin Arata accompagné de ses trois vice-présidents, Mme Josée Martineau, Dr Mario Pelletier et Dre Geneviève Richer, ont eu une rencontre avec le ministre Gaétan Barrette.

Cette rencontre se voulait un échange concernant certains dossiers prioritaires pour l'Association des CMDP, soit la réglementation des CMDP ainsi que celle des départements.

.../2



L'Association a réitéré le fait qu'elle devait être mise à contribution dans ce processus et que l'ensemble des CMDP devrait participer à l'élaboration de leurs propres règlements ainsi que ceux de leurs départements.

Nous croyons qu'avec la participation de nos membres sur le terrain, les réalités des départements pourront être prises en considération et de ce fait, mieux représenter les besoins de chacun. Toutefois, il revient aux chefs de département ainsi qu'à leurs membres de s'assurer que les règlements puissent encadrer adéquatement la pratique et de ce fait, éviter les dérives de pratique professionnelle qu'il peut y avoir, dans certaines situations.

L'Association a de plus abordé le sujet de la mobilisation des médecins dans le réseau. Nous croyons qu'il est primordial que le ministre puisse entendre et être à l'écoute des préoccupations que les médecins, dentistes et pharmaciens ont à l'égard de la transformation qui se fait présentement. Plusieurs d'entre nous ont de bonnes idées concernant celle-ci. Par contre, un grand nombre de membres se démobilisent puisque leurs réflexions ne semblent pas trouver écoute auprès des instances dans les établissements.

Les CMDP sont des organes vitaux pour les organisations. Leurs membres se sentent interpellés lorsque leur exécutif fait des recommandations au conseil d'administration ou traite des dossiers d'organisation clinique. Ils demeurent, encore à ce jour, des acteurs-clés pour mobiliser les médecins à l'intérieur des structures qui sont présentement mises en place.

Nous croyons que le ministre Barrette a bien reçu nos préoccupations et nous demeurons confiants de pouvoir être impliqués davantage dans de futurs dossiers stratégiques.



De gauche à droite : Dr Mario Pelletier, le ministre Gaétan Barrette, Dr Martin Arata, Dre Geneviève Richer et Mme Josée Martineau.

VACANCES ESTIVALES

Le bureau de la permanence est fermé du 29 juillet au 30 août inclusivement. Toutefois, pour les urgences, vous pouvez nous écrire à acmdp@acmdp.qc.ca et nous y donnerons suite.

Nous vous souhaitons un bel été et soyez prudents!

